

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



23 janvier 2019

Carsat Auvergne : courriers retraite ■

Une adresse unique postale

Futurs retraités et retraités doivent désormais envoyer leurs courriers et documents à une seule et même adresse : Siège Carsat Auvergne, 5 rue Entre Les Deux Villes, 63036 Clermont-Ferrand Cedex 9.

Pourquoi une adresse unique ?

Tous les courriers et justificatifs concernant un dossier retraite, une mise à jour de carrière... ou bien pour les retraités un changement d'adresse par exemple sont numérisés. Centraliser cette activité de numérisation au Siège permet un gain de temps et garantit un meilleur suivi de ceux-ci.

Les assurés peuvent continuer de déposer directement auprès du conseiller un document lors d'un rendez-vous dans l'une des agences retraite de la Carsat. Mais les courriers par voie postale adressés aux agences seront obligatoirement routés vers le Siège pour être enregistrés.

Se rendre à l'agence retraite de Clermont-Ferrand : rien ne change

Cette adresse unique n'est que postale. Pour se rendre à l'agence retraite de Clermont-Ferrand : entrée avenue de la République, à l'angle de la place du 1^{er} Mai.

Écrire au Service social de la Carsat : rien ne change

L'adresse unique ne concerne pas les courriers que les assurés envoient au Service social de la Carsat.

Infos plus

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller retraite ou pour toute information retraite, un seul numéro : le 39 60 (0,06 €/min + prix appel) ou 09 71 10 39 60 pour les appels de l'étranger, des box et des mobiles.

Actualités, informations sur les droits, formulaires, brochures sur www.carsat-auvergne.fr
Créer son espace personnel et accéder aux services en ligne sur www.lassuranceretraite.fr

Contact presse :

Nathalie Ribaud - Tél. 04 73 42 82 08 – 06 72 36 36 92 - ✉ nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr
www.carsat-auvergne.fr, rubrique Espace Presse